



Enquête aviculture 2008

EN quatre ans, une exploitation avicole sur cinq a disparu en région Centre. En 2008, il en subsiste un peu plus de 800. Dans le même temps, la production de volailles a baissé de 11 %, mais celle d'œufs de consommation progresse légèrement. Essentiellement constituée de poulets et dindes de chair, dont un tiers porte un signe de qualité, la production avicole régionale est le fait de grosses exploitations à dominante grandes cultures. Le parc des bâtiments d'élevage, de construction plutôt ancienne, a été rénové en partie et s'est équipé de davantage de parcours. Malgré cela, la plupart des cages abritant les poules pondeuses ne sont pas aménageables aux normes européennes de bien-être animal applicables en 2012.

En région Centre, une volaille sur trois porte un signe de qualité

Baisse de 19 % des élevages avicoles professionnels en quatre ans

Avec 845 exploitations exerçant une activité avicole en 2008, la région Centre se classe à la 6^e place au niveau national avec 4 % des exploitations avicoles françaises derrière Rhône-Alpes et devant Poitou-Charentes. Sa part au niveau national reste inchangée par rapport à 2004.

Entre 2004 et 2008, le nombre d'exploitations détenant un élevage avicole en région Centre a diminué de 19 %, soit 199 ateliers en moins. Cette baisse, constatée dans les six départements de la région, est identique à celle observée sur le plan national.

Cette situation résulte notamment des conséquences de la crise de l'influenza aviaire de 2006 et de l'augmentation du prix de l'aliment.

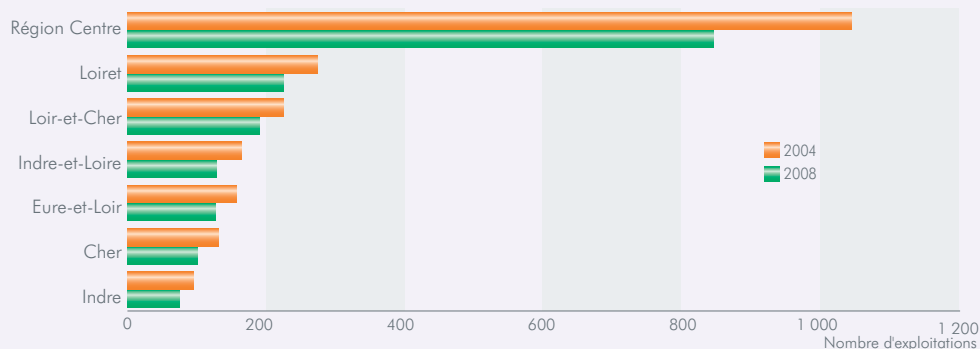
La production de volailles diminue de 11 %

La production régionale de volailles chute de 11 % entre 2004 et 2008. La diminution est surtout sensible dans le Cher et en Eure-et-Loir, inversement la production augmente en Indre-et-Loire. Le Centre ne représente que 3 % de la production nationale de volailles.

La production régionale d'œufs diminue de 2 %. En fait, la situation est assez contrastée : entre 2004 et 2008, la production d'œufs à couver baisse de 5 % mais celle d'œufs de consommation augmente de près de 4 %. Le Centre assure 4 % de la production nationale (dont 4 % pour les œufs de consommation et 6 % pour les œufs à couver).

Dans la région, 82 % des exploitations avicoles produisent des volailles de chair et 10 % détiennent des pondeuses d'œufs de consommation. Par contre, les autres pro-

Évolution du nombre d'élevages avicoles en région Centre



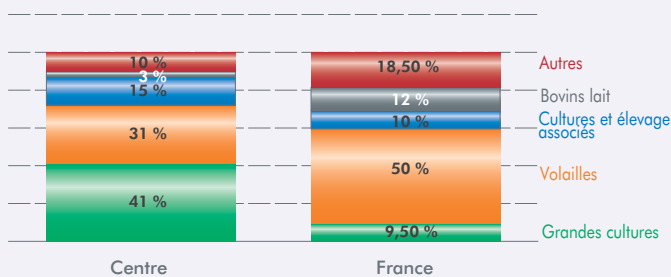
Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

ductions (pondeuses d'oeufs à couver, volailles prêtes à pondre, volailles démarrées, volailles gavées ou prêtes à gaver) sont peu présentes.

Les exploitations avicoles du Centre produisent d'abord des grandes cultures

En région Centre, l'aviculture relève majoritairement d'exploitations à dominante grandes cultures. Moins d'un tiers l'exerce à titre principal. Sur le plan national, l'activité avicole prédomine dans la moitié des exploitations, les grandes cultures ne représentant que 10 %. Les exploitations à dominante bovins lait sont également assez bien représentées au niveau national en raison du poids de la région Bretagne où de nombreuses exploitations laitières abritent un atelier avicole à titre secondaire.

Répartition des exploitations avicoles en fonction de leur activité dominante

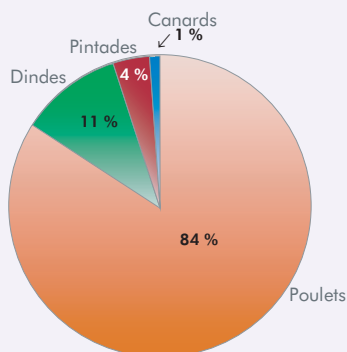


Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

Conséquence du poids des grandes cultures en région Centre, la SAU moyenne des exploitations avicoles est de 100 hectares. Les grandes structures sont ainsi plus nombreuses qu'au plan national. Néanmoins, 17 % des exploitations avicoles du Centre disposent de moins de 10 hectares. En fait, les exploitations sont très hétérogènes avec d'une part, des exploitations spécialisées de faible superficie et d'autre part, des exploitations diversifiées plutôt productrices de grandes cultures avec une activité avicole secondaire.

Entre 2004 et 2008, la part des exploitations de plus de 100 hectares s'est accrue de 6 % au

Production de volailles de chair en région Centre en 2008



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

dépens des exploitations de taille moyenne qui diminuent.

Des chefs d'exploitation plutôt âgés

En France comme en région Centre, l'activité avicole s'effectue plutôt dans des exploitations sous forme sociétaire, notamment en EARL. Près d'un quart des chefs des exploitations avicoles sont âgés de plus de 55 ans sur la région, alors qu'ils ne sont que 19 % en moyenne nationale. La question de la survie de ces exploitations dans la région se pose donc.

Autre caractéristique de la région, une moindre féminisation : seulement 16 % de femmes chef d'exploitation avicole contre 20 % en France. Entre 2004 et 2008, leur part respective est restée stable.

La main-d'œuvre permanente des exploitations avicoles s'élève à 1,2 UTA par exploitation, légèrement supérieure à la moyenne nationale. Cette valeur est inférieure à la main d'œuvre comptabilisée pour l'ensemble des OTEX de la région qui est de 1,5 UTA par exploitation. Cependant, ce chiffre traduit des réalités très différentes : ainsi, les élevages de volailles de chair sont peu consommateurs de main d'œuvre avec 0,8 UTA permanente par exploitation alors que les pondeuses nécessitent 3,4 UTA par exploitation.

Une basse-cour composée essentiellement de poulets et de dindes

En 2008, les poulets et les dindes représentent l'essentiel de la production régionale de volailles de chair en volume avec respectivement 84 % et 11 %. En terme de nombre d'exploitations, une très grande part produit des poulets, plus d'un quart produit également des dindes et des pintades. La production de canards et d'oies reste marginale.

Au niveau national, les proportions sont similaires avec 78 % pour les poulets et 7 % pour les dindes, à l'exception des canards qui comptent pour 8 % des volailles de chair mais sont quasiment absents en région Centre.

En volume, la production de poulets a baissé de 6 % entre 2004 et 2008 (- 18 % en nombre d'exploitations) et celle de pintades de 7 % (- 19 % en nombre d'exploitations). Concernant la production de dindes, la chute est de 43 % (- 33 % en nombre d'exploitations). Ainsi sur la période, l'ensemble de la production de volailles de chair régresse de 11 % dans le Centre et le nombre d'exploitations disposant d'un atelier s'est réduit de 19 %. La situation diffère un peu au niveau national avec une production de poulet en hausse de 3 % et un moindre repli de la production de dindes (- 33 %). Les consommateurs se portent davantage sur la découpe de viande de poulet au détriment de la dinde. La Bretagne et les Pays de Loire totalisent plus de 60 % de la production nationale de volailles de chair. Le Centre ne « pèse » que 3 % de la pro-

duction, dont 4 % de la production de poulets, 6 % de la production de dindes et 4 % de la production de pintades. Le Loiret et le Loir-et-Cher concentrent 50 % de la production régionale.

Une production sous signe de qualité

Trois filières de production de poulets de chair coexistent en région Centre : une filière industrielle, produisant des poulets standards qui représentent 61 % de la production pour 27 % des exploitations. La filière « qualité », élevant des poulets sous label, certifiés ou bio, ne représente que 30 % des volumes produits mais 52 % des élevages. Enfin, une filière « autre qualité », produisant des poulets de huit semaines et plus. Ce secteur ne produit que 9 % des volumes de poulets mais concerne 21 % des élevages. Plus de la moitié des pintades et 3 % des dindes (dindes fermières) portent un signe de qualité.

Au total, la région Centre affiche un bon score avec un tiers de l'ensemble de ses volailles produites sous signe de qualité contre un cinquième au niveau national, mais la production de qualité est en recul de 7 % par rapport à 2004. En effet, les modes de consommation évoluent en faveur des produits industriels de découpe au détriment des volailles de qualité entières.

Des bâtiments plus petits, mais davantage de parcours

Les espaces mixtes de production avicole avec parcours (volailles en semi-claustration : des trappes s'ouvrent sur les parcours) se développent (+ 6 % en quatre ans) au détriment des bâtiments sans parcours (claustration totale). Cette évolution va dans le sens des directives européennes sur le bien-être animal. L'utilisation de parcours seuls ou avec abris est marginale.

Les modes d'hébergement diffèrent selon le type de production : la production de poulets standards se fait quasi-exclusivement en bâtiments sans parcours, inversement les poulets « qualité » sont majoritairement élevés en bâtiments avec parcours.

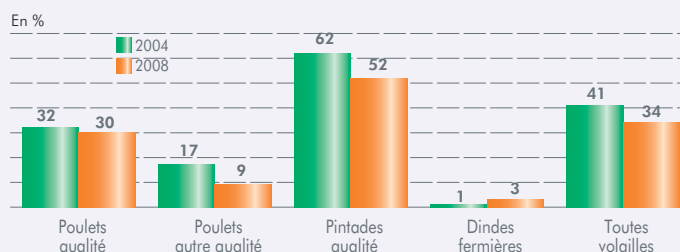
Entre 2004 et 2008, le nombre de bâtiments d'élevage est en baisse, en lien avec la diminution du nombre d'exploitations. Par ailleurs, leur surface moyenne s'est réduite de 7 % avec désormais une moyenne nationale de 432 m². Pour les poulets de chair, d'une filière à l'autre, les superficies d'élevage sont différentes : en filière « industrielle » la surface moyenne des bâtiments est de 747 m² contre 413 m² pour la filière « qualité » et 167 m² pour la filière « autre qualité ».

Un parc de bâtiments plutôt anciens mais rénovés

La comparaison Centre / France montre que la part de bâtiments anciens construits avant 1985 dans le Centre est plus élevée qu'au niveau

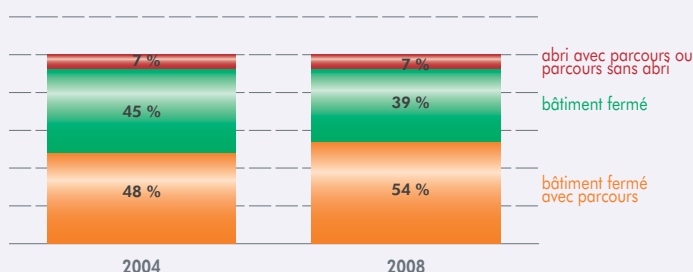
national. Ainsi, 37 % des bâtiments d'élevage ont plus de 25 ans et 64 % plus de 15 ans. Cependant, 41 % des bâtiments ont été rénovés au cours des quinze dernières années.

Évolution des productions sous signe de qualité en région Centre



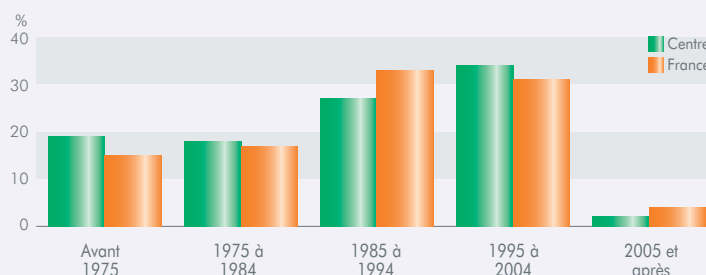
Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

Structure des bâtiments d'élevage de volailles de chair



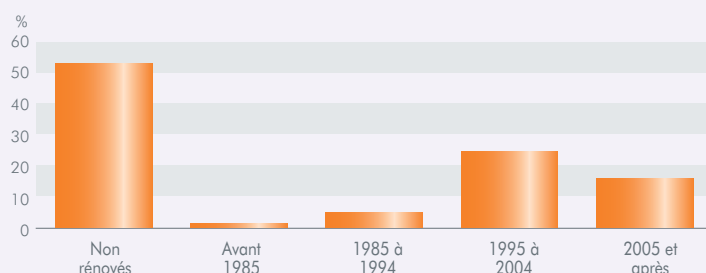
Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

Comparaison des périodes de construction des bâtiments d'élevage de volailles de chair



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

Période de rénovation des bâtiments d'élevage de volailles de chair en région Centre



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

Les œufs de consommation en région Centre

Une production en hausse

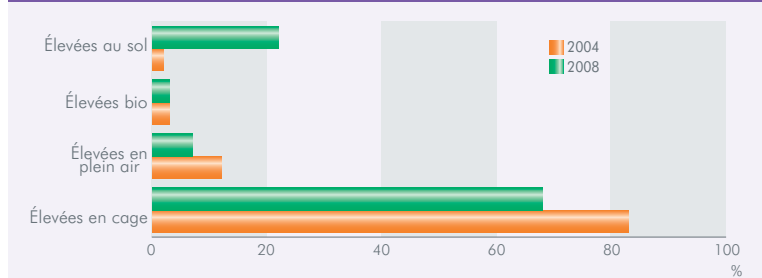
En 2008, 80 élevages, disposant d'au moins 1 000 poules pondeuses, ont produit des œufs de consommation dans la région et 52 élevages des œufs à couver. La production d'œufs de consommation est plutôt localisée en Eure-et-Loir avec 31 % des élevages, celle d'œufs à couver en Indre-et-Loire et Loiret avec respectivement 31 % et 27 % des élevages.

Entre 2004 et 2008, la production s'est accrue de 4 % pour les œufs de consommation mais a baissé de 5 % pour les œufs à couver.

Des œufs pondus par des poules élevées en cage

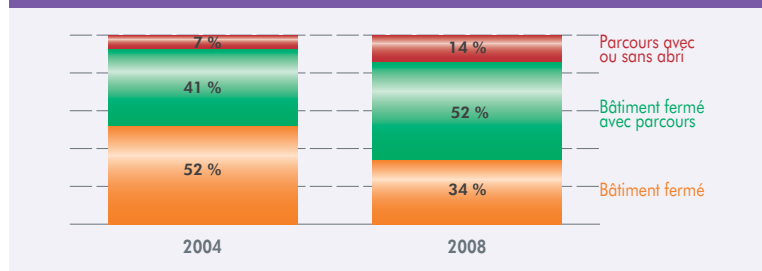
Plus des 4/5^e des œufs de consommation produits dans la région proviennent de poules élevées en cage dans des bâtiments contre 12 % élevées en plein air, 2 % au sol dans des bâtiments et 3 % en bio.

Évolution des capacités d'élevage de pondeuses en région Centre



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

Structure des bâtiments d'élevage de poules pondeuses d'œufs de consommation



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004 et 2008

En 2004, les poules élevées au sol représentaient 22 % des capacités d'élevage de pondeuses dans la région. En quatre ans, le nombre de places au sol s'est amenuisé de 20 % au profit des poules pondeuses élevées en cage (+ 15 %) et en plein air (+ 5 %). La situation en 2008 dans le Centre est ainsi assez similaire au profit de la production nationale constituée de 83 % d'œufs issus d'élevages en cage, 10 % d'élevages en plein air, 4 % au sol et 3 % en bio.

Les pondeuses disposent de davantage de parcours

En quatre ans, l'élevage en bâtiments fermés avec parcours a augmenté de 11 % au détriment de l'élevage en bâtiment fermé sans parcours. L'évolution est plus importante que pour les volailles de chair.

En région Centre, la capacité des bâtiments est inférieure à la moyenne nationale. Pour les élevages en cages, le nombre moyen de places par bâtiment est de 24 558 dans le Centre contre 28 875 en moyenne en France. Il en est de même pour les élevages au sol ou sous volière avec une capacité moyenne de 2 893 places dans la région Centre contre 4 488 en France. Comme pour les volailles de chair, la part des bâtiments de construction ancienne est plus élevée en région Centre avec 57 % de bâtiments de plus de 25 ans contre 38 % en moyenne en France.

Quatre cages sur cinq ne satisfont pas aux normes européennes

A compter du 1^{er} janvier 2012, l'élevage en cage devra tenir compte de la directive européenne prévoyant l'interdiction des cages conventionnelles (550 cm² par poule) pour tous les élevages de plus de 350 poules dans le cadre des normes relatives au bien-être animal. Les modes de production possibles seront alors la cage aménagée, la volière et les différents systèmes de production au sol. Actuellement, dans le Centre, seulement 21 % des cages sont aménagées ou aménageables selon ces normes.

Méthodologie

L'enquête sur l'aviculture en 2008, déjà menée en 2004, a été réalisée par les Services Régionaux de l'Information Statistique et Économique (SRISE) des DRAAF, sous l'égide du Service de la Statistique et de la Prospective.

Le champ de l'enquête comprend les exploitations dont l'élevage atteint un des seuils suivants : 1 000 poules pondeuses d'œufs de consommation (ou d'œufs à couver) présentes ou une capacité équivalente, 1 000 poulettes pour la ponte présentes (ou capacité), 1 000 poulets ou dindes présents, 500 pintades (ou pigeons et cailles) présents, 200 canards (à gaver ou à rôtir) présents, 20 oies présentes, 200 m² en bâtiments de volailles de chair.

Pour en savoir plus :

Les volailles de qualité marquent le pas : Agreste Primeur n° 238 - avril 2010

Statistiques sur l'aviculture en 2008 : Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 211 - mars 2010

Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 ORLEANS CEDEX 1
Tél. 02 38 77 40 60 - Fax 02 38 77 40 69
Mél. : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : I. CHMITELIN

Rédacteur en chef : P. BARBÉRA

Impression : Corbet

02 38 63 44 40

Dépôt légal : à parution

ISSN : 0246-1803